

La période estivale commence et les élus d'Ozon l'Avenir constatent que les activités d'été sont en nombre très restreint sur notre commune. La piscine municipale, qui n'ouvrira peut-être pas ses portes l'an prochain non plus, permet à la commune d'économiser 100 000 €. Somme qui pourrait être investie dans de nouvelles activités pour les jeunes et les moins jeunes, par exemple des aménagements ludiques au parc Dupoizat, un parcours santé sur le chemin de l'Ozon, un skatepark, des îlots de fraîcheur... La rénovation ou l'extension des parcs ou chemins existants seraient également des alternatives pertinentes. Les idées ne manquent pas chez les Symphorinois, le choix politique de la majorité municipale de ne pas les écouter nous paraît incongru. Par ailleurs, la capacité du nouveau centre de loisirs semble sous-dimensionnée tant les demandes de pass vacances affluent et ne peuvent être toutes honorées.

La crèche municipale, comme nous l'avons déjà exprimé par le passé, est de taille elle aussi insuffisante. Quand on rapporte le nombre de places d'accueil au nombre d'habitants, on obtient un ratio de 4,2 places pour 1000 habitants. À Chaponnay par exemple, le ratio est de 10,8 places pour 1000 habitants, soit plus du double. La démographie croissante de la commune nous invite à augmenter la taille des infrastructures publiques significativement à l'avenir.

Lors du dernier conseil municipal, nous avons voté pour la mise à disposition d'un local municipal pour une association d'assistantes maternelles qui a été créée pour compenser la suppression du RAM de notre commune. Nous sommes intervenus, non seulement pour dénoncer l'entérinement de cette suppression mais aussi la taille insuffisante du local qui ne peut accueillir la totalité des assistantes maternelles du village. Nous demandons la réouverture d'un RAM dans les plus brefs délais pour rétablir ce service public si utile pour nos enfants.

L'ouverture de la piscine offrait l'opportunité de créer des jobs d'été pour nos jeunes. Depuis 2020, la municipalité ne propose pas d'autres solutions contrairement aux communes voisines qui ont par exemple mis en place des chantiers jeunes. À défaut de jobs d'été, nos jeunes pourront toujours visiter le centre patrimonial en juillet.

Nous espérons que la majorité sera aussi réactive sur ces recommandations que lors de notre dernier article sur la propreté et la sécurité dans la commune. Le vieil adage « quand on veut, on peut » a prouvé son efficacité.